

Règlement du concours "Startup Challenge"

Edition 2025-2026

Calendrier du concours

- Ouverture des candidatures : **2 octobre 2025**
- Clôture des candidatures : **vendredi 28 novembre à 10h**
- Soirée de pitch des lauréats devant les mécènes du Fonds de dotation du Limoges Handball et partenaires du Limoges Handball et de la French Tech Limousin : **le 20 janvier 2026** de 18h30 à 23h au foyer de l'Opéra de Limoges.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Éligibilité

Pour être éligible, le dossier de candidature doit impérativement être complet.

Le formulaire de candidature est accessible ici <https://forms.gle/s5Wi6VWK8v2Or5Ra9> et sur le site www.lafrenchtech-limousin.com

Le concours est ouvert aux participant(e)s remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

> **Être porteur de projet de création d'entreprise innovante ou être dirigeant de startup innovante**

> **Être immatriculé en Limousin** ou pour les porteurs de projet non immatriculés, bénéficier d'un accompagnement (incubation, accélération, etc.) par une structure établie sur le territoire.

> **S'engager à participer à la soirée de présentation des lauréats prévue le 20 janvier 2026 de 18h30 à 23h au foyer de l'Opéra de Limoges.** *NB: Sous réserve de changement de date et/ou de lieu de l'opération.*

> **Porter une proposition s'inscrivant dans une ou plusieurs des 5 valeurs du Fonds de Dotation du Limoges Handball telles que présentées ci-dessous :**

- **Le Sport** : Évidemment, le Fonds de dotation du Limoges Handball a décidé de promouvoir les valeurs du sport dans leur ensemble. Nous avons délibérément dépassé le cadre du handball pour nous ouvrir à de nouvelles disciplines sportives. Nous apportons notre soutien à différentes sections sportives, qu'elles soient dans le domaine du sport handi, du sport adapté, tant à un niveau amateur que professionnel.
- **La Solidarité** : Confrontés aux disparités de notre société, nous avons décidé de soutenir des organisations durables qui consacrent leur temps aux populations défavorisées. Ces initiatives favorisent l'inclusion de tous et constituent l'assurance d'un avenir prometteur.
- **L'Éducation** : Faciliter le développement et l'apprentissage des jeunes générations est un élément essentiel pour favoriser la transformation positive de la société. Nous avons délibérément choisi de contribuer à cet objectif en formant dès aujourd'hui les acteurs de demain.
- **L'Environnement** : La prise en compte de cette dimension est désormais cruciale tant pour les entreprises que pour les particuliers. Les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations du club, c'est pourquoi il est impératif d'agir rapidement. Le fonds de dotation s'implique par des actions directes ou par le soutien aux associations engagées localement.
- **La Santé** : La mise en œuvre d'initiatives et de projets prometteurs dans le domaine de la santé, en mettant particulièrement l'accent sur le rôle du sport.

Règlement du concours "Startup Challenge"

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Toute candidature ne remplissant pas les conditions d'éligibilité pourra être refusée. Si une cause d'inéligibilité venait à être connue postérieurement à l'attribution d'un prix, le lauréat ne pourra pas bénéficier effectivement de la dotation prévue.

Modalités

La participation au concours est gratuite.

Chaque candidat ne pourra présenter qu'un seul dossier.

Les frais afférents à la présentation de candidature (frais de déplacements par exemple) sont à la charge de chacun des candidats. Aucun remboursement ne sera effectué.

Dépôt des dossiers de candidature

Le présent règlement et le lien vers le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site www.lafrenchtech-limousin.com. Le formulaire devra être rempli en langue française. Toute candidature transmise par un autre moyen que ce formulaire ne sera admise sous risque de rejet de la candidature.

Le formulaire peut être rempli jusqu'au **vendredi 28 novembre 2025 à 10h**. Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.

Validité des candidatures

Seront réputées nulles les candidatures :

- Réalisées au moyen de coordonnées incomplètes, erronées ou frauduleuses ;
- Illisibles ou incomplètes ;
- Non-conformes au règlement ;
- Émanant d'une structure faisant l'objet d'une procédure collective (plan de sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire,...) ;
- Envoyées après la date limite de dépôt des candidatures ;
- Non-transmises via le formulaire en ligne.

Tout candidat dont la candidature sera déclarée nulle, pourra se voir déchu de la qualité de gagnant et du prix attribué. Les candidats autorisent expressément les organisateurs du concours à effectuer toutes les vérifications légales concernant leur identité et leurs coordonnées.

Engagement des candidats

Tout candidat au concours s'engage à :

- Accepter le prix sous sa forme attribuée sans possibilité de faire l'objet d'aucun échange ;
- Détenir les droits de propriété intellectuelle de l'innovation présentée ou être autorisé par les co détenteurs à candidater au "Startup Challenge". Les candidats garantissent les organisateurs de toute condamnation qui serait prononcée contre eux sur la base d'une violation d'un droit de propriété intellectuelle attaché au projet présenté. Les membres du jury et les organisateurs du concours ne peuvent être tenus juridiquement responsables en cas de publication par un tiers ou par les candidats de travaux protégés ;
- Autoriser par avance et à titre gracieux, les organisateurs et les différents partenaires à publier, reproduire et représenter son nom, adresse et photographie, sur tout support qui pourrait être utilisé dans toute manifestation liée au présent concours, sans que cette publication ou utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux des récompenses gagnées ;
- Renoncer à revendiquer tout droit sur son image et faire son affaire de tous les droits de propriété intellectuelle de l'innovation présentée et assumer la responsabilité de toute revendication de tiers à ce sujet ;

Règlement du concours "Startup Challenge"

- À participer à toute action de communication lancée par les organisateurs ou les partenaires ;
- Le bénéficiaire s'interdit d'utiliser son image et celle de la collectivité dans tout domaine pouvant nuire à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à l'image des organisateurs.

Confidentialité

La liste des dossiers de candidature non retenus ainsi que les délibérations du jury sont confidentielles.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, tout candidat bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il peut s'adresser aux organisateurs du concours au moyen des coordonnées indiquées dans le présent document.

SÉLECTION DES DOSSIERS ET DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Critères de sélection

Les dossiers des candidats seront évalués et sélectionnés selon les critères suivants :

- Le caractère innovant du projet
- Le potentiel de développement du projet
- L'adéquation du projet avec les 5 valeurs du Fonds de dotation du Limoges Handball.

La sélection s'effectue en trois temps :

1. Éligibilité des candidatures : Vérification de l'éligibilité des candidatures.
2. Nomination par le jury de présélection : Le jury de présélection a pour mission de sélectionner 4 lauréats pour participer à l'événement. Le jury se réserve le droit de baisser le nombre de candidats retenus pour le bon déroulement de l'événement.
3. Présentation et remise des prix : la nomination des gagnants se fera lors de la soirée après le pitch des lauréats. Seront décernés 4 prix : 1er, deuxième et troisième prix, et prix coup de cœur des joueurs.

Jury

Le jury est composé par la Communauté French Tech Limousin de membres du Fonds de dotation du Limoges Handball, de mécènes du Limoges Handball, de membres de l'écosystème French Tech, de partenaires de l'événement et de personnalités qualifiées. Les jurys ne sont pas dans l'obligation de motiver leurs décisions qui sont sans recours.

Déroulé de l'événement "Startup Challenge" le 20 janvier 2026 au foyer de l'Opéra de Limoges :

- Les startups ne s'opposent pas les unes aux autres. Chacun à son tour les 4 lauréats viennent pitcher/présenter leur projet en cinq minutes, sans support, devant un public composé des membres du jury, de partenaires, d'invités de l'écosystème et des organisateurs de l'événement.
- La remise des prix et dotations se fait à la suite des pitches de l'ensemble des participants.

Les prix

- 1er prix : un chèque d'une valeur de 2 000 euros ;
- 2ème prix : un chèque d'une valeur de 1 500 euros ;
- 3ème prix : un chèque d'une valeur de 1 000 euros ;
- Prix coup de cœur des joueurs.

Règlement du concours "Startup Challenge"

AUTRES DISPOSITIONS

Modification du règlement

Les organisateurs se réservent tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou la force majeure. Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre les organisateurs. En cas de modification du présent règlement, les organisateurs s'engagent à en faire parvenir la teneur aux candidats, au plus tard dans les quinze jours avant la tenue des évaluations.

Litige

Toute contestation d'un ou plusieurs points du règlement ainsi que tout litige pouvant être issu du présent concours feront l'objet d'une décision sans appel rendue après délibération du jury.

Contact

L'ensemble des informations relatives au concours sont disponibles à www.lafrenchtech-limousin.com. Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez également contacter la French Tech Limousin au 05 55 71 39 70 et contact@lafrenchtech-limousin.com.

*Le présent concours est organisé par la **French Tech Limousin** en collaboration avec **le Fonds de dotation du Limoges Handball** et avec le soutien de **l'Opéra de Limoges**.*